

Préambule

Depuis juin 2008, six IEP de province (Aix, Lyon, Strasbourg, Lille, Rennes et Toulouse) organisent un concours commun d'admission en première année. Parmi les trois épreuves figure une dissertation portant sur les questions contemporaines d'une durée de trois heures (coefficient 3). Deux sujets sont proposés liés aux thèmes renouvelés chaque année. Il s'agit pour la session 2012 de « La religion » et/ou « Le sport ». Les sites des IEP concernés précisent bien qu'« aucune indication préalable de lecture ni de direction de travail ne sera fournie » et que « cette épreuve mesure la connaissance, la capacité à analyser et à argumenter les grands thèmes et débats inscrits dans l'actualité des années récentes. Le candidat peut mobiliser une palette de savoirs variés : économie, géographie, philosophie, actualité des sciences et techniques¹... ».

La méthode de la dissertation sur les questions contemporaines s'inspire très largement de la méthode de dissertation de philosophie. Elle mobilise donc des compétences d'analyse et de synthèse et également une capacité à problématiser un sujet. En outre, l'épreuve a ceci de spécifique, comme nous venons de le voir, qu'elle requiert également une culture étendue qui va de l'histoire/géographie jusqu'à la philosophie en passant par l'économie, la littérature, les arts, les sciences et les techniques. Une connaissance de l'actualité de l'année civile est également nécessaire. Néanmoins, une culture encyclopédique, quand bien même elle serait possible, n'est pas exigée. Il s'agit, pour le correcteur, de prendre la mesure de la capacité qu'a eue le candidat de s'approprier les divers éléments d'un thème et de se forger ainsi une culture personnelle, solide et véritable. Le candidat doit donc faire montre à la fois d'un sens aigu de l'argumentation logique, de la démonstration et d'une grande précision dans la convocation des auteurs, des événements ou des ouvrages mobilisés par sa réflexion.

Les présidents des différents jurys ont tous mis l'accent sur la qualité de l'expression française attendue. Il semble aller de soi que le candidat doit respecter l'orthographe et la syntaxe, utiliser judicieusement les ressources de la langue française tant dans la richesse de son vocabulaire que dans les nuances des différents signes de ponctuation. Or, cette exigence est intimement liée à la faculté qu'a le candidat d'analyser le sujet, de le problématiser et d'argumenter ses thèses tant il est vrai que ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.

La méthodologie proposée insiste donc sur la composition logique d'une dissertation, sur la nécessité de ménager des transitions afin de restituer tout au long du devoir la problématique élaborée dans l'introduction et sur l'argumentation des différentes thèses ou points de vue avancés. L'accent est

1. Voir site de l'IEP de Lyon, par exemple.

placé sur le sentiment d'unité qui doit se dégager à la lecture de la dissertation. L'ensemble des arguments, des thèses et des exemples, si érudit et si varié soit-il, ne doit pas donner l'impression d'une composition lâche. L'unité et la cohérence sont le reflet de la démarche intellectuelle qui a présidé à l'élaboration de la copie. Une question a été posée ; une réponse a été trouvée grâce à l'exercice et à la mise en œuvre d'une réflexion solide. D'autres réponses auraient été possibles puisqu'aussi bien d'autres parcours auraient pu être empruntés. Ce qui compte c'est la rigueur d'une pensée honnête, c'est-à-dire qui justifie ce qu'elle avance et procède dialectiquement en confrontant ses propres thèses à d'autres afin d'en estimer la pertinence.

ANALYSE DU SUJET

Éviter la précipitation

La première étape de l'épreuve de dissertation est à la fois la plus évidente et l'une des plus exigeantes. Il s'agit de la lecture du sujet. Celle-ci doit permettre de comprendre le sens global de l'énoncé ainsi que la signification précise ou polysémique de chacun des termes. En effet, si certains termes n'ont qu'un sens, d'autres sont plus ambigus. Aussi la précipitation dans l'attribution d'une signification à un terme doit-elle être évitée à tout prix. Il faut exercer son sens critique et interroger le choix par l'examineur de ces termes. On effectue ainsi comme une variation du sens qui permet d'en circonscrire plus précisément la portée. Il est ainsi à la fois nécessaire de poser à titre de requis que le sujet est intelligible et néanmoins ne pas lui accorder d'emblée un sens univoque qui relèverait de l'évidence.

La précipitation peut donner lieu à deux écueils :

- celui de la sous-détermination. C'est le cas, par exemple, pour le sujet tiré des annales de 2009 du concours commun, « Internationaliser marchés et échanges, est-ce conjurer la guerre ? » si l'on accorde simplement au verbe conjurer le sens d'éviter. Le traitement du sujet se réduirait alors à opposer deux points de vue, celui qui consiste à vanter les mérites du commerce international dans la recherche de la paix (dans la lignée de Montesquieu) et celui qui, au contraire, voit dans cette internationalisation, le moyen d'exporter et d'externaliser les conflits latents aux sociétés européennes (selon l'analyse de Marx). On laisse de côté ce qui permettrait de faire le lien entre ces deux approches à savoir le sens premier du terme qui fait référence à une attitude relevant de la magie. L'invocation faite au marché économique pour régler les conflits armés apparaîtrait alors sous les aspects d'une pratique sinon surnaturelle, du moins ressortant à l'ordre de la croyance et donc nécessitant une analyse critique. La copie y gagnerait en cohésion puisqu'on éviterait ainsi la simple opposition sans médiation entre deux parties ;
- celui de la sur-détermination que produit la propension à attribuer une valeur morale à un des termes du sujet. Par exemple, dans le sujet suivant, tiré des annales de 2009 également, « Peut-on "civiliser" les manières de faire la guerre ? », la tentation est grande de porter un jugement moral sur la guerre et de la condamner sans appel. Mais la question ne porte pas d'emblée sur la justification ou la légitimité de la guerre mais simplement,

dans un premier temps, sur les tentatives d'ordre juridique pour en circonscrire les modalités concrètes. D'où les guillemets à civiliser qu'il faudra néanmoins commenter dans un second temps en abordant plus radicalement la question de savoir si la guerre est un phénomène relevant de la civilisation et de la culture. Il convient d'attirer l'attention des étudiants sur cet écueil de la survalorisation qui menace la compréhension des sujets ayant trait à la notion de l'argent.

Se méfier de sa mémoire

La mémoire va être sollicitée dans la recherche de références, d'exemples et de citations mais, dans un premier temps, elle est susceptible d'agir comme un obstacle à la bonne compréhension du sujet. On peut avoir tendance, en effet, à rabattre un énoncé sur un autre, plus ou moins proche, que l'on aura traité dans l'année ou sur lequel on aura réfléchi, ou de focaliser son attention sur les termes du sujet qui semblent les plus importants au détriment des nuances que les autres peuvent apporter. La tentation est grande de recourir à des tiroirs que l'on sait disponibles plutôt que de réfléchir à nouveaux frais et déployer une véritable réflexion. Gaston Bachelard a mis en évidence l'existence d'obstacles épistémologiques chez tout individu lorsqu'il aborde un nouveau savoir. En fait, chacun d'entre nous est toujours déjà formé ou déformé par les connaissances acquises au fil des années. Elles ont valeur de vérités évidentes que nous ne prenons plus la peine de remettre en cause. Nous croyons savoir et admettons rarement notre ignorance.

Il convient donc de conserver, malgré la somme de connaissances accumulées, une ouverture d'esprit sans céder aux sirènes du sujet « déjà vu », « déjà compris ». Tout sujet est singulier et il s'agit précisément de respecter cette singularité et d'en mesurer toute la portée.

Quelques conseils pratiques

Pour ne pas partir « bille en tête », on peut recourir simultanément à deux moyens :

- recopier le sujet sur le brouillon de manière à l'avoir « sous les yeux ». On pourra ainsi, au cours de la réflexion, se reporter à lui afin de vérifier qu'on lui est resté fidèle, que nos idées lui sont bien liées ; bref que l'on est « dans le sujet » ;
- l'apprendre par cœur afin qu'il occupe constamment toutes nos pensées.

Une fois le sujet bien retenu, il s'agit d'en examiner le moindre détail : les articles (l'article indéfini « un », singulier, est distinct de l'article défini « le », plus universel) ; la ponctuation (les guillemets dans l'exemple précédent sur la guerre) ; les verbes ; la polysémie de certains termes ; les adverbes (nous allons voir qu'ils jouent un rôle important en ce qui concerne la recherche de la question préalable ou présupposé du sujet). Mais il s'agit également, le cas échéant, d'être sensible au style de l'énoncé, la possible ironie qui le soutient, s'il s'agit d'une citation notamment.

Avant d'aborder le point complexe de la problématisation, il convient de retenir les points suivants en ce qui concerne la lecture et la compréhension du sujet :

- Aborder l'énoncé avec l'esprit le plus « ouvert », le moins encombré de préjugés et de savoirs tout prêts, susceptibles de former autant d'obstacles à la compréhension du sujet.
- Retenir le sujet tel qu'il est donné.
- Analyser chacun des termes sans précipitation.
- Être sensible à sa singularité et à sa tonalité.

PROBLÉMATISATION DU SUJET

La pensée en acte

La difficulté de l'exercice de la dissertation se concentre dans ce moment primordial de la problématisation. Il s'agit de transformer le sujet en un problème afin d'en révéler tous les niveaux de signification et tous les enjeux. Toute la copie dépend de la problématisation. Contrairement à un problème mathématique qui, dans les limites de l'enseignement au lycée, appelle une procédure connue et déterminée pour sa résolution, le problème philosophique demeure quant à lui une question de « tact » pour être clairement posé.

Cette impossibilité de recourir à une méthode universelle de problématisation est liée au fait que l'on ne peut pas décider par avance ce qui est à penser dans tel ou tel sujet singulier. D'où la nécessité déjà évoquée de rester sensible à cette singularité. Néanmoins, si la méthode infaillible fait défaut, la pratique d'exercices de dissertation, permet d'acquérir une certaine habitude et à adopter, à défaut d'une aisance, la posture intellectuelle adéquate. À quoi s'ajoute la somme des dissertations de français et d'histoire-géographie qui apporte également l'habitude de l'analyse et de l'argumentation. L'étymologie du terme de problème (*pro ballein*) désigne ce qui est jeté ou mobilisé dans une discussion. Il s'agit donc d'une décision toute personnelle. Mais, comme le rappelle Aristote, cette décision si individuelle soit-elle est également redevable dans son élaboration de règles relevant de la logique. Ainsi, l'exercice de la dissertation donne-t-il l'occasion d'exprimer sa personnalité, sa propre culture, dans un cadre argumentatif et démonstratif qui permet d'apprécier également les qualités logiques du candidat.

Les quatre types de sujet

Bien que les annales des trois dernières sessions du concours commun ne fassent figurer que des sujets sous forme de question, rien n'empêche les membres du jury de recourir à un autre type d'énoncé. C'est pourquoi, il convient de les passer en revue.

Une notion unique

Il s'agit de mettre en évidence la signification de la notion et de déterminer les conditions de sa validité : à quel champ d'expérience ressort-elle ? Est-elle liée à des concepts déterminés ? Fait-elle l'objet d'un savoir spécifique ? Ou

au contraire sa signification est-elle lâche et floue? La définition recherchée doit procéder par différenciation avec la définition de notions apparentées ou opposées. Dans le cadre du programme de cette année, un sujet pourrait porter sur la notion de gratuité, par exemple, dont la polysémie doit être clairement établie ainsi que les liens conceptuels avec les notions de don, de charité mais également avec les concepts philosophiques tels que celui de la liberté (on parle d'un « acte gratuit ») ; un autre sujet pourrait porter sur la notion de territoire, par exemple. Il s'agirait là aussi de circonscrire les champs sémantiques d'appartenance de ce terme (la géographie, bien entendu, mais également la culture au sens large) et de le mettre en relation avec la question du pouvoir et de ses limites et celle de la liberté.

Plusieurs notions

L'erreur la plus évidente est ici de traiter les notions séparément ; il s'agit de montrer leur interdépendance et de questionner la légitimité de leur mise en rapport. Il convient alors de déterminer la nature de leur rapport : implication, exclusion ou encore filiation génétique. Soit le sujet *ad hoc* suivant : « commerce et guerre ». On peut envisager, tout d'abord, un rapport d'exclusion avec l'idée principale selon laquelle le commerce pacifie les relations humaines ; puis le confronter à un rapport d'implication en se référant aux multiples conflits produits par les mondialisations successives puis enfin d'aborder la question de leur filiation possible en s'appuyant sur l'analyse marxiste qui voit dans le commerce dans sa version capitaliste les conditions nécessaires et suffisantes pour une extension de la guerre à l'ensemble des pays sollicités. Une remarque d'ordre général peut être faite : il est utile de commencer par la définition de la notion dont l'extension est la plus petite (elle est dite alors « petit terme »). Dans notre exemple, c'est le commerce qui est le petit terme puisque l'on peut parler de guerre commerciale.

Une question

C'est le sujet type par excellence. Contrairement à ce qui pourrait sembler évident, il ne s'agit pas d'y répondre d'emblée. Il convient de faire apparaître le problème qui la sous-tend. Il convient d'en dégager le présupposé, d'en justifier la raison d'être et d'en indiquer tous les enjeux. Nous y reviendrons plus précisément.

Une citation

La difficulté principale est de saisir très clairement la thèse de l'auteur qui peut être occultée par son style. La citation d'Alain suivante pourrait constituer un tel sujet : « *Ne compte pas en argent, compte en douleur* ». Cette phrase s'avère à l'analyse envelopper une très grande richesse puisqu'elle requiert que la valeur du travail soit abordée en lien avec celle de l'argent, que l'examen soit fait des conditions concrètes de travail, que l'on se réfère à la période de la colonisation, que la question du pouvoir soit envisagée avec les concepts connexes de l'aliénation et de la liberté ; bref, elle mobilise, malgré sa concision, une très grande partie du cours sur l'argent. Il peut arriver que les notions au programme n'apparaissent même pas dans la citation. Il s'agit alors d'établir un lien entre la ou les notions mobilisées et le thème en question.

Nous voudrions insister sur le fait que les annales dont nous disposons ne font pas état de sujets donnés sous une autre forme que la question. Aussi nos conseils méthodologiques vont se limiter ici à cette forme plus précise. Mais s'impose pour l'ensemble des sujets la nécessité de problématiser et de recourir, en définitive, aux mêmes procédés. Aussi, confronté à une formulation non habituelle, conviendra-t-il d'avoir présents à l'esprit ces conseils méthodologiques. Une autre remarque concernant la forme des sujets : rien n'interdit au jury de donner une question où figurent directement ou indirectement à la fois les deux thèmes de l'année. Comme on a pu le constater, le lien entre l'argent et les frontières est manifeste dans la question de la guerre ou des conflits, par exemple.

Dans tous les cas, il est nécessaire
de problématiser l'énoncé du sujet.

La recherche de la question préalable ou présupposé

Si la compréhension du sujet implique qu'on lui reste fidèle et qu'on se plie à sa singularité, il convient néanmoins d'exercer son sens critique dès l'abord, en interrogeant sa raison d'être : pourquoi cette question se pose-t-elle ? Cela revient à mettre au jour la question préalable qui a prévalu lors de l'élaboration de la question. Cette question préalable se réfère au(x) présupposé(s) de celui qui a rédigé cet énoncé. Qu'avait-il à l'esprit lorsqu'il a pensé à cette question ? De quelles évidences non questionnées est-il parti pour le faire ?